



Motion - 23_MOT_24 - Jessica Jaccoud et consorts - Pour la mise en place d'un programme de prévention sur la santé mentale dans les lieux de formation

Texte déposé :

Le mois de la santé mentale, qui a lieu entre la Journée mondiale de la prévention du suicide (10 septembre) et la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), vise à donner de la visibilité à cette thématique et aux ressources disponibles en matière de prévention et d'accompagnement.

La présente motion s'inscrit dans cette volonté.

La santé mentale est aussi un des thèmes choisis par la Commission de jeunes du canton de Vaud lors de la session cantonale des jeunes 2023.

Cette session a réuni près de 80 jeunes âgés de 14 à 20 ans provenant de tout le canton les 18 et 19 mars 2023. Lors de la première journée, le samedi, les participants se sont réunis dans différents ateliers pour débattre des thèmes qu'ils avaient choisis. Le dimanche, les jeunes se sont réunis en plénière dans la salle du Parlement vaudois, dans le but de débattre, amender et adopter les propositions élaborées la veille.

La soussignée a le plaisir de relayer ici une des propositions adoptées par la Commission de jeune tendant à la mise en place d'un programme de prévention sur la santé mentale dans les lieux de formation.

Le but de cette proposition est de mettre en place un programme de prévention **dans les lieux de formation** autour de la santé mentale, de la 7^{ème} année jusqu'à la fin du cycle post-obligatoire. Le programme se déclinerait par degrés scolaires : 7e-8e, 9e-11e, post-obligatoire.

Cette prévention se déroulerait par l'intervention en classe, sur deux périodes de 1h30, une fois par année scolaire et serait menée par des psychologues ou intervenants **externes**. A partir de la 9^e année,

des jeunes touchés eux-mêmes dans leur santé mentale pourraient parler de leur vécu pendant ces périodes de prévention avec les **professionnels**.

Le but est de mettre en avant les signes et les manières de réagir face aux troubles mentaux et de visibiliser les ressources à disposition, qu'elles soient internes et/ou externes aux lieux de formation. Les jeunes évoquent par ailleurs la nécessité d'être informé et sensibilisé sur cette thématique afin de les aider à devenir des adultes « équilibrés » dans leur vie sociale, professionnelle et familiale. Ils évoquent aussi la nécessité de travailler à déstigmatiser les personnes concernées.

Ce programme serait mis en place, géré et financé par le **Département de la formation**. Les lieux de formation n'ont certes pas le rôle principal de soigner les élèves mais de les informer, les sensibiliser et les orienter vers les personnes compétentes.

Cette proposition a été acceptée par 55 voix pour, 4 contre et 4 abstentions par la Commission de jeunes. Elle a donc réuni une très large majorité derrière elle.

Partant, et au vu de ce qui précède, la soussignée ainsi que les signataires de cette motion, ont l'honneur de requérir du Conseil d'État qu'il mette en place un programme de prévention sur la santé mentale, par des intervenants externes et professionnels, dans les lieux de formation du canton. A charge pour le Conseil d'Etat de modifier les textes réglementaires y relatifs ou proposer un décret au Grand conseil.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Alice Genoud (VER)
4. Anna Perret (VER)
5. Aude Billard (SOC)
6. Carine Carvalho (SOC)
7. Cédric Roten (SOC)
8. Cendrine Cachemaille (SOC)
9. Claude Nicole Grin (VER)
10. David Raedler (VER)
11. Denis Corboz (SOC)
12. Eliane Desarzens (SOC)
13. Felix Stürner (VER)
14. Géraldine Dubuis (VER)
15. Isabelle Freymond (SOC)

16. Jean-Louis Radice (V'L)
17. Julien Eggenberger (SOC)
18. Laure Jaton (SOC)
19. Laurent Balsiger (SOC)
20. Marc Vuilleumier (EP)
21. Martine Gerber (VER)
22. Monique Ryf (SOC)
23. Nathalie Jaccard (VER)
24. Oscar Cherbuin (V'L)
25. Patricia Spack Isenrich (SOC)
26. Pierre Dessemontet (SOC)
27. Romain Pilloud (SOC)
28. Sandra Pasquier (SOC)
29. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
30. Sylvie Podio (VER)
31. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
32. Théophile Schenker (VER)
33. Valérie Zonca (VER)
34. Vincent Jaques (SOC)
35. Vincent Keller (EP)
36. Yolanda Müller Chabloz (VER)